https://www.ujfp.org/spip.php?article7953

Communiqué de presse de l'UJFP, partie civile au procès Zemmour du 1er juillet 2020

- L'UJFP en action - Communiqués de l'UJFP -

Date de mise en ligne : jeudi 2 juillet 2020

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

L'UJFP, organisation antiraciste, s'est portée partie civile au procès Zemmour qui se tenait ce 1er juillet 2020 devant la 17ème chambre correctionnelle du TGI de Paris, aux côtés de nos camarades du CCIF. Elle était représentée par sa co-présidente Béatrice Orès, qui a témoigné à la barre.

En effet :

L'UJFP considère que dans la conjoncture actuelle de racisme exacerbé, il était nécessaire d'affirmer sa solidarité avec les Musulmanes et les Musulmans de notre pays, soumis aux injures à caractère racial et à la provocation à la haine raciale, proférées par Eric Zemmour.

Eric Zemmour tient un discours qui incite à la violence et aux passages à l'acte, dangereux pour le vivre ensemble en paix de tou.te.s les citoyen.ne.s français, quelle que soit leur origine.

L'UJFP, organisation juive combat tous les racismes et est scandalisée de la médiatisation qui est faite aux propos de quelqu'un qui se réclame de ses origines juives et a déjà été condamné pour incitation à la haine raciale ; cette immunité médiatique conforte les préjugés antisémites et incite aux actes islamophobes.

L'UJFP continuera son combat contre toutes les formes de racisme aux côtés de tous nos camarades racisés, victimes du racisme institutionnel actuel.

La Coordination nationale de l'UJFP, le 2 juillet 2020

Copyright © UJFP